

Régie de l'Énergie - R-4213-2022, Phase 2  
Énergir - Demande d'approbation du plan  
d'approvisionnement et de modification des Conditions  
de services et Tarif à compter du 1er octobre 2023

## **PRÉSENTATION DU ROEÉ**

**Jean-Pierre Finet, analyste**

**Le 8 septembre 2023**

# ENJEUX

- **PLANIFICATION DES APPROVISIONNEMENTS**
  - Politiques énergétiques et orientations réglementaires
  - La situation concurrentielle
  - Mises en chantier
- **PGEÉ**
  - Prévisions de participation
  - Potentiel technico-économique d'économie d'énergie
- **PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX SUIVIS DES PROJETS D'INVESTISSEMENT**
- **PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT À LA DÉCARBONATION**
  - Aide financière additionnelle à la biénergie
  - Aide financière à l'achat de GSR

# PLANIFICATION DES APPROVISIONNEMENTS

3

- **Politiques énergétiques et orientations réglementaires**
  - Énergir planifie ses approvisionnements principalement en fonction de considérations économiques
  - Énergir néglige et sous-estime les considérations environnementales et sociales, de développement durable et face à l'urgence climatique
    - Recommandation de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) quant à l'arrêt du renouvellement d'équipement de chauffage au gaz à partir de 2025
    - Mouvement international des municipalités, États et pays qui bannissent le gaz dans la nouvelle construction (ex: New York)
    - Mouvement des municipalités québécoises qui désirent bannir le gaz dans la nouvelle construction et le renouvellement des équipements de chauffage au gaz

## PLANIFICATION DES APPROVISIONNEMENTS

- **Politiques énergétiques et orientations réglementaires (suite)**
- Agence internationale de l'énergie (AIE)

« Net Zero by 2050: A Roadmap for the global energy sector », (mai 2021), en ligne : [https://iea.blob.core.windows.net/assets/deebef5d-0c34-4539-9d0c-10b13d840027/NetZeroBy2050-ARoadmapfortheGlobalEnergySector\\_CORR.pdf](https://iea.blob.core.windows.net/assets/deebef5d-0c34-4539-9d0c-10b13d840027/NetZeroBy2050-ARoadmapfortheGlobalEnergySector_CORR.pdf), p.99

### « Sectoral pathways to net-zero emissions by 2050 (summary) »

In buildings, emissions drop by 40% to 2030 and more than 95% to 2050. By 2030, around 20% of the existing building stock worldwide is retrofitted and all new buildings comply with zero-carbon-ready building standards. Over 80% of the appliances sold are the most efficient models available by 2025 in advanced economies and by the mid-2030s worldwide. There are no new fossil fuel boilers sold from 2025, except where they are compatible with hydrogen, and sales of heat pumps soar. By 2050, electricity provides 66% of energy use in buildings (33% in 2020). Natural gas use for heating drops by 98% in the period to 2050. »

# PLANIFICATION DES APPROVISIONNEMENTS

5

## ➤ **Politiques énergétiques et orientations réglementaires (suite)**

### ➤ État de New York

« FY 2024 Budget Highlights Energy Affordability, Sustainable Buildings, and Clean Energy » (mai 2023) (Pièce déposée dans le cadre du dossier R-4210-2022 ph.1 sous la cote C-ROÉÉ-0028 et C-ROÉÉ-0029):

« The Budget includes requirements for advancing zero emission construction in new buildings seven stories or lower, except large commercial and industrial buildings, by December 31, 2025, and all other new buildings by December 31, 2028.

The final adopted Budget makes New York the first state in the nation to advance comprehensive legislation for constructing modern zero-emission new homes and buildings that will protect our families and our residents, while putting New York on trajectory to a cleaner, healthier future. »



## PLANIFICATION DES APPROVISIONNEMENTS

### ➤ La situation concurrentielle

- Énergir ne fait plus de distinction entre les nouvelles constructions et les habitations existantes
  - ne reflète pas adéquatement la situation concurrentielle qui prévaut réellement dans les perspectives de croissance du marché qui sera composé majoritairement de nouvelles constructions
- Étude d'Écohabitation
  - jusqu'à 17% plus cher de chauffer une nouvelle maison à la biénergie électricité/gaz fossile vs. chauffage électrique par thermopompe et accumulateur de chaleur au tarif Flex D
  - situation concurrentielle encore moins avantageuse lorsque le gaz fossile est remplacé par du GSR

## PLANIFICATION DES APPROVISIONNEMENTS

### ➤ Mises en chantier

- Sont en fortes baisse depuis le début de l'année 2023
- L'APCHQ publie, de façon mensuelle, les données sur les mises en chantier au Québec et affiche d'importantes baisses mensuelles consécutives des habitations mises en chantier depuis 2022 (C-ROEÉ-0030, note 13)
- Les témoins d'Énergir confirment que cette baisse de mise en chantier des nouvelles constructions est reflétée dans le nombre de nouveaux branchements pour Énergir (N.S. vol. 1, 7 septembre 2023, Marc-Antoine Bellavance, p. 189-191)

### ➤ RECOMMANDATION

- Adopter le scénario bas proposé par Énergir dans sa prévision des ventes

## PGEE

### ➤ Prévisions de participation

- Ne considère pas l'effet des enjeux identifiés dans la section de notre rapport sur la planification des approvisionnements

### ➤ Potentiel technico-économique d'économie d'énergie

- 2 types de mesures
  - Remplacement d'équipement *en fin de vie utile*
  - Remplacement d'équipement *hâtif*
    - Devrait être découragé, voire interdit
    - Devrait plutôt favoriser l'électrification des usages
    - Non conforme avec la recommandation de l'AIÉ et en contradiction avec les visées de décarbonation



### ➤ **Recommandations**

- Ne pas considérer le potentiel d'économie de gaz naturel résultant du remplacement hâtif des équipements au gaz par de nouveaux équipements au gaz mais plutôt de favoriser l'électrification des usages en fin de vie utile
- Favoriser les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'enveloppe thermique des bâtiments de la clientèle existante

## PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX SUIVIS DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

- **Énergir omet de prendre en compte les considérations relatives aux bénéfices non-énergétiques (BNÉ)**
- **Les BNÉ résultant de la consommation volontaire de GNR et des réductions de GES font partie des préoccupations de la Régie**
  - **(Dossier R-4226-2023, Décision D-2023-076)**
- **Recommandation**
  - Prendre en compte les coûts non-énergétiques (CNÉ) dans le cadre des projets d'investissements et d'en assurer le suivi (absence de bénéfices non-énergétiques, coûts environnementaux, santé publique, etc.)

# PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT À LA DÉCARBONATION

- **Aide financière supplémentaire à la biénergie**
  - Exemple flagrant de double comptage
    - Cible de participation de 100% à l'entente biénergie
    - Les aides financières actuelles couvrent déjà 80% du surcoût des mesures
    - Énergir n'a pas fait la démonstration que l'aide actuelle est injuste et déraisonnable
    - La période de retour sur l'investissement est déjà d'environ 1 an

# PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT À LA DÉCARBONATION

12

## ➤ Aide financière à l'achat de GSR

- ROEE défavorable à l'attribution prioritaire de GSR aux usages qui peuvent facilement être électrifiés
- L'aide ne devrait pas être proposée à la clientèle résidentielle, commerciale et institutionnelle, mais plutôt à la clientèle industrielle
- La clientèle industrielle n'est pas exclue du programme, mais pourrait difficilement en bénéficier (iniquité)
- Enjeu de double comptage
  - Réduction à la marge
  - Exclusion des opportunistes

## ➤ Recommandation

- Ne pas approuver le programme de décarbonation tel que proposé par Énergir sans modification favorable à la clientèle industrielle